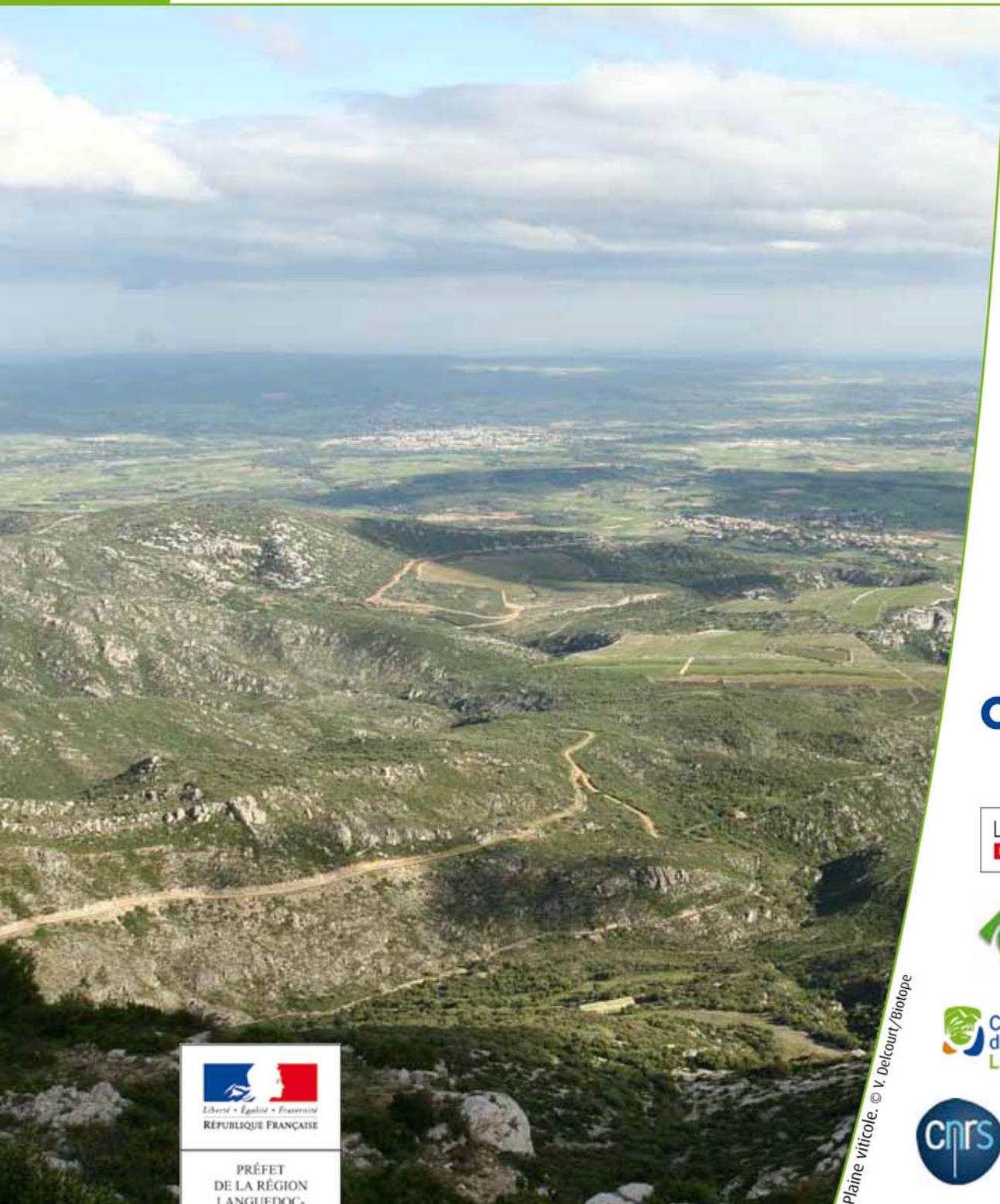


Éviter, Réduire et Compenser les impacts sur la Biodiversité

Une démarche pour l'aménagement durable du territoire

Maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, collectivités territoriales,
services de l'État, organismes de recherche, associations.

Des informations et des outils pour vous aider dans vos démarches



Plaine viticole. © V. Delcourt/Biotopie



Concilier le développement des activités et la préservation du patrimoine naturel : un enjeu majeur et un défi collectif !

Cinq départements

Aude, Gard, Hérault, Lozère et les Pyrénées-Orientales c'est :

- Une **forte croissance** urbaine et économique

- 70 % de la population régionale concentrée sur le littoral
- Plus de 100 000 ha urbanisés en 60 ans
- 30 000 nouveaux habitants par an

- Une **richesse écologique exceptionnelle**

- 2/3 des espèces protégées de France ;
- 75 % des espèces de mammifères et d'oiseaux nicheurs recensés en France métropolitaine ;
- 66 % des espèces végétales recensées en France métropolitaine

La prise en compte de la biodiversité dans les différentes phases des schémas, plans, programmes et projets est un enjeu majeur !



Baie de la Capoulière, 34.
© V. Rufray/Biotopie



Ophrys magniflora.
© X. Rufray/Biotopie



Posidonia oceanica.
© T. Menut/Biotopie

Où en est-on de la prise en compte de la biodiversité ?

- Un cadre réglementaire **commun...**

Des engagements et des réglementations européens et français définissant la séquence dite « ERC », visant à...



... les impacts sur l'environnement.

- ... mais des **situations variées** et des **pratiques inégales**

- Des améliorations dans la qualité des démarches mais le constat d'un déficit dans les stratégies d'évitement, de réduction et de compensation des impacts.
- Des procédures perçues par les acteurs régionaux comme longues, complexes et peu lisibles.
- Des situations problématiques : déficit d'intégration des enjeux dans les SCOT et les PLU, fragilité juridique des dossiers, retards dans la conduite des projets, conflits, contentieux.
- Une diversité de situations et une application variable de la réglementation : la majorité des compensations concerne actuellement les secteurs du transport, de l'eau et des carrières.
- Des concurrences d'usages : espaces urbanisés/agricoles/naturels/loisirs.



Chantier d'infrastructure linéaire.
© T. Menut/Biotopie

Quelques clés pour progresser

- Une bonne articulation entre Schémas, Plans et Projets.



- La coordination des démarches des acteurs pour des décisions cohérentes de la planification à la réalisation des projets, en passant par la conception.
- Des interactions tout au long de la conduite des opérations.



- Le suivi, le partage et la capitalisation de retours d'expériences pour une amélioration continue des pratiques.



Gîte à reptiles.
© T. Menut/Biotope



Outarde canepetière.
© O. Larrey/Biotope

Les défis pour un aménagement durable

- **Anticiper** : intégrer et hiérarchiser les enjeux le plus en amont possible.
- **Privilégier** l'évitement et la réduction des impacts.
- **Objectiver** les situations.
- **Améliorer** les connaissances des ressources naturelles et des besoins fonciers pour mieux planifier.
- **Faciliter** l'accès aux données et partager les connaissances sur l'aménagement du territoire.
- **Favoriser** les interactions entre les connaissances scientifiques et les situations de terrain.
- **Développer** des projets de territoire.



Éoliennes à Aumelas.
© F. Pruneau/Biotope

Pour vous aider dans vos démarches

● L'engagement des acteurs régionaux pour progresser

Des groupes de travail ERC, associant de nombreux acteurs de l'aménagement du territoire : maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, collectivités territoriales, services de l'État, associations, opérateurs du foncier, organismes agricoles, etc.

- pour mieux comprendre les attentes des acteurs
- pour être force de proposition
- pour développer des outils adaptés

Une démarche innovante en copilotage État - Région et l'appui des organismes de recherche scientifiques régionaux dans le cadre du protocole État-Région sur la compensation environnementale et du Schéma régional de Cohérence Écologique

- Un site internet dédié : pour y accéder cliquez



● Des documents techniques et méthodologiques à votre disposition

- Étude « Vers une harmonisation des pratiques d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur la Biodiversité » DREAL LR-MP /SGAR/Biotope 2015
Vous y trouverez des fiches techniques sur la compensation écologique, les effets cumulés, le volet socio-économique des projets, etc.)
- Prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, DREALLR-MP2014 (un document à l'attention des collectivités locales et des bureaux d'études)

● Des outils opérationnels

- Registre de la compensation environnementale : une base de données géolocalisées des mesures compensatoires à l'échelle des départements de l'Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales 2015.
- Outil web 3D SRCE : un outil cartographique d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire, Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.



Lézards ocellés (*Timon lepidus*).
© M. Briola/Biotope

Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

1 rue de la Cité administrative Bat.G CS 80002 - 31074 Toulouse Cedex

Direction Écologie

58 avenue Marie de Montpellier - 34064 Montpellier Cedex 2
0434466600



Le Caroux. © O. Larrey/Biotope

